



Bläueschutzgrund BS

Imprégnation incolore pour l'extérieur avec action préventive contre les champignons qui décolorent et qui détruisent le bois.

I. Description du matériau

Imprégnation à base de solvant, incolore (produit de protection du bois) contre les champignons modifiant la teinte du bois et les champignons lignivores. Pour les éléments de construction en bois non porteurs et exposés, sans contact avec la terre et situés à l'extérieur (classes d'exploitation 2 et 3.1 conformément à la norme EN 335-1).

Ne pas utiliser à l'intérieur. Les fenêtres et les portes extérieures sont des éléments extérieurs, y compris leurs côtés intérieurs

Description du matériau

Type de matériau	Imprégnation à base de solvant, incolore, prête à l'emploi (produit de protection du bois) pour l'extérieur.
Teintes	Incolore
Nuance	Afin de maintenir l'effet protecteur, le produit Bläueschutzgrund BS ne doit pas être nuancé ou mélangé avec d'autres produits.
Brillance	Mat
Densité	0,82 kg/l (valeur moyenne)
Composition (conformément à VdL)	Résine alkyde, white-spirit, solvants aromatiques, agents conservateurs, agents actifs
Substance active selon le type et la quantité	Contient 0,75 g/100g d'IPBC et 0,24 g/100g de propiconazole
Numéro d'enregistrement	CH-2012-022
Code du produit peintures et vernis	HSM-LV 20
Emballages	0,75 l, 2,5 l et 5 l
Prescription de stockage et de transport	UN: - Le stockage se fait conformément aux prescriptions locales. Stocker à l'abri de la chaleur et de la lumière directe du soleil. Observer les indications sur l'étiquette.
Marquages de danger	Vous trouverez les données de sécurité ainsi que le marquage obligatoire dans la fiche de sécurité en vigueur. Le marquage obligatoire est également indiqué sur l'étiquette du produit, il est donc important d'observer les indications mentionnées.
Renseignements importants	Les produits biocides sont à utiliser en toute sécurité. Avant d'utiliser le produit, lire toujours les caractéristiques et les informations produit. Le produit contient des agents biocides pour la protection du bois contre les parasites (champignons). Par conséquent, celui-ci ne



Description du matériau (suite)

doit être utilisé qu'en conformité avec le mode d'emploi et que dans les domaines d'application spécifiés et autorisés. Toute mauvaise utilisation peut provoquer des dommages sur la santé et l'environnement. Ne pas appliquer Bläueschutzgrund BS sur le bois en contact direct avec des aliments, y compris ceux pour animaux. Ne pas utiliser sur les ruches et à proximité immédiate des cours d'eau. Ne pas utiliser à l'intérieur d'espaces habitables.

Ne pas travailler à proximité d'un feu, éviter le contact direct avec les rayons lumineux. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. En cas d'éclaboussures sur le sol ou la peau, bien laver avec beaucoup d'eau et du savon.

Les traitements tels que le ponçage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection personnel adéquat.

Élimination: recueillir les liquides répandus à l'aide d'un produit absorbant et les éliminer conformément aux prescriptions. Ne pas permettre l'écoulement du produit ou de restes de produit dans les canalisations, les eaux ou la terre. Les emballages entièrement vides peuvent être recyclés ou éliminés avec les déchets urbains. Les emballages partiellement vides doivent être remis à un centre de collecte pour déchets spéciaux ou rapportés au point de vente. Les eaux usées provenant de l'utilisation industrielle doivent être traitées avant l'élimination. Rejet direct dans le système d'égout est interdit. Observer la fiche de données de sécurité.

II. Informations sur la mise en œuvre

Tous les revêtements ainsi que les travaux préalables nécessaires doivent être définis en fonction du bâtiment, cela signifie qu'ils doivent être adaptés à l'état de celui-ci et aux exigences requises. Voir également le VOB (cahier des charges pour l'octroi des travaux du bâtiment), partie C, et la norme DIN 18363, alinéa 3, Travaux de peinture et de vernissage.

Bien remuer le matériau avant son application. Assurer une bonne ventilation pendant le traitement et 24 heures après. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Après avoir respiré le produit, bien aérer. Consulter le médecin en cas de douleurs.

Du bois fraîchement traité doit être couvert (au plein air) ou stocké sur un support dur et impénétrable.

Bläueschutzgrund BS doit être recouvert avec un vernis de finition ou un glacis approprié, dans les 4 jours.

Informations sur la mise en œuvre

Procédure d'application	Au pinceau ou par trempage. Ne pas appliquer au pistolet.
Diluant	Bläueschutzgrund BS est prêt à la mise en œuvre et ne doit plus être dilué.
Température de mise en œuvre	Pendant le temps de mise en œuvre et de séchage, la température ne doit pas être inférieure à +5°C et ne doit pas dépasser 30°C, l'humidité relative de l'air ne doit pas dépasser 70 %. Ne pas appliquer lors d'un ensoleillement direct ou sur des supports chauffés.
Temps de séchage (à 23°C et 50% d'humidité relative de l'air)	Hors poussière après env. 15 minutes, sec au toucher après env. 30 minutes. Recouvrable après env. 12 heures avec des produits contenant des solvants, après 48-72 heures avec des produits à l'eau.

Informations sur la mise en œuvre (suite)

Consommation	Quantités minimales à appliquer: Action préventive contre les champignons du bleuissement: 200 ml/m ² Protection préventive contre les champignons détruisant le bois (pourriture): 38 kg/m ³
Nettoyage des outils	Immédiatement après l'usage avec Sangajol 5038.
Stockage	Dans l'emballage d'origine fermé, au sec et au frais mais à l'abri du gel. Utiliser de préférence avant: voir l'autocollant sur l'emballage.

III. Variantes de revêtements

Les structures de couches mentionnées ainsi que les supports sont des exemples possibles. En raison des nombreuses conditions entrant en ligne de compte pour un bâtiment, il est nécessaire de vérifier de manière professionnelle leurs aptitudes.

Variantes de revêtements

PREPARATION DU SUPPORT

Exigences générales concernant le support

Le support doit être propre, sec, stable, adhérent et exempt de substances pouvant dégrader l'adhérence, comme par exemple de la graisse, de la cire ou un produit de polissage. Il faut également vérifier l'aptitude et la stabilité des surfaces à recouvrir à supporter des revêtements ultérieurs.

Observer la fiche technique du BFS n° 20.

Préparations générales du support

Nettoyer le support, enlever en particulier les saletés, la corrosion et les éléments farinants. Enlever complètement toutes les anciennes couches de peinture dont la stabilité est insuffisante ainsi que tous les agents séparateurs. Il faut également contrôler l'aptitude et la stabilité des anciens revêtements à supporter des revêtements ultérieurs. Lessiver les couches anciennes et stables et effectuer un ponçage matant. Traiter les zones défectueuses comme les supports non traités. Effectuer un léger ponçage intermédiaire entre chaque couche appliquée.

COUCHE DE FOND

Bois (éléments en bois avec et sans stabilité formelle et dimensionnelle/à la stabilité limitée) et matériaux dérivés du bois, à l'extérieur

Humidité du bois, mesurée à plusieurs endroits et à une profondeur d'au moins 5 mm:

Max. 13 % pour des éléments en bois avec stabilité formelle et dimensionnelle

Max. 18 % pour des éléments en bois sans stabilité formelle et dimensionnelle/à la stabilité limitée.

Poncer le bois, nettoyer les surfaces en bois résineuses, grasses et collantes avec le Diluant nitro 6220 et bien laisser les surfaces s'aérer.

Remarque concernant le revêtement des matériaux dérivés du bois sous forme de panneaux:

Pour une utilisation à l'extérieur, seuls les matériaux dérivés du bois de classe d'utilisation 3 (zones extérieures selon EN 1995-1-1) sont adaptés. Ces matériaux dérivés du bois sont décrits et classifiés dans la norme DIN EN 13986. Les exigences stipulées dans cette norme, pour une utilisation en extérieur des matériaux dérivés du bois, ne comprennent toutefois pas l'aptitude de ces matériaux pour un revêtement donné.

Il est déconseillé d'appliquer un revêtement lorsqu'aucune expérience n'a été faite avec celui-ci dans des conditions similaires (type de matériau, construction, influence climatique). La durabilité d'un revêtement prévu dépend en grande partie du type et de la qualité du matériau dérivé du bois. Lorsque les panneaux et la construction sont inadaptés, il est impossible de prévoir un revêtement de protection sur les panneaux dérivés du bois surtout si ceux-ci sont directement soumis aux intempéries. Ceci s'applique également pour les éléments de construction extérieurs indirecte-

ment soumis aux intempéries, mais où l'effet de l'humidité est important (par exemple: avancées de toit).

Lorsque l'humidité pénètre et ressort, des taches peuvent apparaître à la surface du revêtement ainsi que des fissures au niveau de la couche de finition sur les matériaux dérivés du bois. La condition préalable pour un revêtement sans défauts est d'obtenir des couches de finition sans fissures et qui resteront sans fissures. Les matériaux dérivés du bois peuvent être jugés d'après la stabilité naturelle du bois utilisé et, dans certains cas, par la taille et le nombre de fissures de déroulage, de nœuds et de trous provenant des nœuds.

Les matériaux dérivés du bois, en feuille de contreplaqué de pin sylvestre (en particulier le pin maritime), de bouleau ou de hêtre sont, en raison de leur faible stabilité à l'extérieur, totalement inadaptés comme supports de revêtement.

Le manque de revêtement de tous les côtés ainsi que le manque de protection particulière sur les arêtes de coupe (par exemple: scellement) peut entraîner des dommages précoces.

Remarque: observer la fiche technique du BFS n° 18.

Revêtement ultérieur

Appliquer 1 à 2 couches avec Bläueschutzgrund BS.

Vous pouvez utiliser, sur tous les supports recouverts d'une couche de fond ainsi que sur tous les anciens revêtements intacts et préparés en conséquence, tous les vernis couvrants et glacis appropriés aux exigences et à la brillance souhaitées (par exemple: Venti 3Plus Satin* ou Offenporig Pro-Décor*).

Remarque: vous trouverez toutes les variantes de revêtement dans les fiches techniques des revêtements couvrants correspondants.

* Veuillez consulter la fiche technique correspondante.

3.101 Bläueschutzgrund BS

Vernis / Glacis
Imprégnations / Couches de fond

Informations sur le recyclage

Amener au centre de recyclage uniquement des emballages entièrement vides. Les restes de matériaux peuvent être recyclés conformément au code des déchets 080111 de l'Union Européenne sur les déchets.

Toutes les informations sont conformes à l'état actuel de la technique. Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité des mises en œuvre et des supports décrits, ceux-ci doivent être considérés comme des exemples possibles. En raison de la multitude de supports et des nombreuses conditions relatives à un bâtiment, l'acheteur / l'utilisateur n'est pas dispensé de vérifier comme il se doit et sous sa propre responsabilité, l'aptitude de nos matériaux pour l'utilisation prévue et pour les conditions précises d'un objet défini. Pour le reste, les conditions générales de vente s'appliquent.

Edition: décembre 2016
Ce document perdra sa validité à la sortie d'une prochaine édition.



Akzo Nobel Coatings AG
Industriestrasse 17a
CH -6203 Sempach Station
Téléphone +41 / 41 469 67 00
Téléfax +41 / 41 469 67 01
E-mail info@herbol.ch
www.herbol.ch

